



Conseil d'État
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs	Groupe PDCC, par les députés Emmanuel Chassot (suppl.) et Sébastien Roh
Objet	Pour un audit du Service cantonal de la jeunesse
Date	13.12.2013
Numéro	3.0094

Le Conseil d'État n'est pas compétent en la matière. Il ne peut pas prendre position sur le lancement ou non d'un audit par la Commission de gestion et laisse ainsi le soin au Grand Conseil de traiter cette question.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Conséquences financières (en termes d'EPT et pécuniaires) : aucune

Conséquences RPT : aucune

Lieu, date Sion, le 19 novembre 2014